

Conseil Municipal du 28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures, le Conseil municipal d'Aime-la-Plagne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.

Conseillers en exercice : 29	Présents : 20	Votants : 24
Présents : Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Hervé Chenu - Jean-Sylvain Costerg - Anthony Destaing - Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon - Camille Dutilly - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima - Anne Le Mouëllic - Muriel Limona Verthier - Corine Maironi-Gonthier - Rose Paviet - André Pellicier - Laetitia Rigonnet - Sabine Sellini - Xavier Urbain - Pascal Valentin		
Excusés : Marie Martinod (pouvoir à Anthony Destaing) - Marie-Pierre Rebrassé (pouvoir à Muriel Limona Verthier) - Lucien Spigarelli (pouvoir à Corine Maironi-Gonthier) - Robert Traissard (pouvoir à Jacques Duc)		
Absents : Franck Chenal - Charley Mingeon - Laurent Desbrini - Marie Latapie - Amélie Viallet		
Secrétaire de séance : Anthony Destaing		
Date de convocation : 22 mars 2024		Date de publication : 05 avril 2024

Délibération n°2024-041 – Modification du tableau des effectifs en lien avec des avancements de grade

- Vu** le Code général de la Fonction publique, notamment sont article L313-1,
- Vu** le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,
- Vu** les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, prise en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,
- Vu** les Lignes Directrices de Gestion de la commune d'Aime-la-Plagne 2021-2026 validées par le Comité technique en date du 25 mai 2021,

Madame le Maire informe les membres de l'assemblée délibérante que huit agents communaux ont été proposés à l'avancement de grade à l'intérieur de leur cadre d'emploi au titre de l'année 2024, Elle propose donc à l'assemblée de modifier le tableau des emplois permanents afin de permettre la nomination des agents en poste sur leur nouveau grade d'avancement :

EMPLOIS SUPPRIMES			EMPLOIS CREEES			Motif
ANCIENS GRADES	Effectif	Durée hebdomadaire de service	NOUVEAUX GRADES	Effectif	Durée hebdomadaire de service	
Gardien Brigadier	1	35h annualisées	Brigadier Chef principal	1	35h annualisées	Avancement de grade
Adjoint d'animation	1	0,53h annualisées	Adjoint d'animation principal de 2ème cl	1	0,53h annualisées	Avancement de grade
			Adjoint technique principal de 2ème cl	3	35h annualisées	Avancement de grade
			Adjoint technique principal de 2ème cl	1	0,84h annualisées	Avancement de grade
			Technicien principal	1	35h	Avancement de grade

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide de modifier le tableau des emplois permanents de la commune comme présenté ;
- Autorise Madame le Maire à procéder aux formalités administratives nécessaires aux nominations ;
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 du budget primitif 2024.

AINSI DÉLIBÉRÉ.

Le Maire,

Corine Maironi-Gonthier



Le secrétaire de séance,

Anthony Destaing